

Sois probe et honnête.

Crois!

Jacques vieillissait, et l'habitude du travail le ramenait toujours à son établi :

Déjà une longue chevelure blanche encadrait sa grande figure patriarcale. Déjà son corps se penchait vers la terre, et lorsqu'il marchait il s'appuyait sur un bâton.

Il fallut discontinuer le travail.

Mais le travail pour Jacques, c'était la vie, c'était la source qui alimentait et fortifiait le filet de l'existence.

Un matin, il faisait beau, et les habitants du village étaient occupés aux travaux des champs. Jacques, assis sur le seuil de sa porte, regardait passer les travailleurs. Quoi, dit-il, il n'y a que moi qui ne travaille pas! Vite, courons à l'ouvrage.

Il fait un effort surhumain pour se redresser. C'est en vain il tombe affaibli sous son propre poids.

Pour la première fois sa volonté n'avait pas été obéie.

Alors on vit dans cet œil sec et impassible dans les circonstances les plus touchantes de la vie de cet homme, on vit poindre une larme amère qui glissa furtivement le long de ses joues amaigries.

Pauvre Jacques!

Le lendemain, il était mort!

Le voyageur qui passe par le village de B... ne manque pas de visiter le cimetière qui avoisine la vieille église aux murs noirs par le temps. An nombre des croix qui marquent le lieu du repos, il en découvre une plus élevée que les autres.

Et quand il a prié, il lit avec émotion cette inscription :

L'ARTISAN JACQUES.

EDMOND LAREAU.

UN LIVRE INTÉRESSANT.

Il vient de paraître un volume qu'on prétend avoir été écrit par Napoléon III lui-même à Wilhelmshoe. Ce sont des notes ou plutôt des jets tombés comme par hasard de la plume de l'ex-empereur dans des moments d'ennui ou de rêverie :

Je savais bien qu'un jour je serais empereur.

Ma mère me l'avait dit : Tu Marcellus eris.

Que de fois je me suis répété, le cœur palpitant, ces trois mots fatidiques... Exilé, emprisonné, condamné. En Amérique, en Angleterre, en Suisse, à Ham... .

Chose étrange! C'est lorsque tout semblait m'éloigner du trône que j'étais le plus sûr d'y monter! . . .

Mais avais-je prévu aussi le moment où j'en descendrais?

Eh bien! oui! . . . oui! . . . Je l'avais prévu.

Et ce fut quand les grandes voix de Paris, comme disent les faiseurs de troubles, me forcèrent à délier le joug sous lequel je le tenais; ce fut le jour où il me fallut rendre à la France une partie des libertés dont je l'avais privée depuis dix-sept ans.

Ils m'accusent de n'avoir point prévu cette guerre!

Il y a vingt ans que je la prévoyais.

Depuis vingt ans, je n'ai pas fait un pas en avant sans regarder la Prusse.

J'ai soutenu le Pape parce que c'était une puissance morale chrétienne et que la Prusse est protestante.

Je me suis allié à l'Angleterre parce qu'elle devait frapper la Russie. . . .

Et que la Russie, je le savais dès cette époque, avait sa main droite dans la main droite de la Prusse.

La guerre de Crimée a retardé l'invasion allemande de dix ans.

Lors de la guerre d'Italie, croit-on que je me fusse arrêté à Villafranca si je n'avais pas pensé à l'alliance avec l'Autriche, consolidée, cette alliance, par l'érection, au Mexique, du trône de Maximilien?

Il n'y avait plus à reculer. On nous soufflait aujourd'hui, demain on nous eût craché au visage.

Le plébiscite m'avait donné de la confiance.

Je savais bien que les Allemands étaient forts, très-forts, mais je croyais savoir aussi que nous serions intelligents et courageux.

Et puis comment s'imaginer que Lebeuf. . . ?

Ah! si Saint-Arnaud eût été encore de ce monde! . . .

Hum! Il aurait soixante-dix ans aujourd'hui, Saint-Arnaud. Usé comme il était par les excès, les maladies de tout genre, il n'eût pu supporter les fatigues d'une campagne longue et pénible.

Saint-Arnaud, Morny, Mocquard; mes trois confidentes du coup d'Etat. Mes trois amis. Tous trois morts.

Je ne les ai pas remplacés.

Ah! quelle faute j'ai commise en consentant, il y a deux ans à jouer au souverain constitutionnel au bonhomme! Ils l'ont voulu, tous, autour de moi; Eugénie la première.

Pauvre Eugénie, comme elle doit regretter ses bons conseils, aujourd'hui!

"C'est assez de pouvoir personnel! me disait-on; il faut songer à votre fils, et, pour votre fille, il est prudent d'entrer carrément, résolument, absolument, dans la voie des mesures libérales."

"Lâchez la bride! Lâchez la bride!"

Je l'ai lâchée. Ollivier est monté sur le siège.

Et. . .

Si j'étais demeuré le maître, nous n'en serions pas mon fils et moi, où nous en sommes.

Ni la France non plus!

D'abord, je n'aurais pas fait cette guerre. Ou, si je l'avais faite, avant tout, j'aurais voulu voir, par moi-même, si les guêtres de mes soldats avaient tous leurs boutons.

Lebeuf! . . .

Eh! mon Dieu! il m'a trompé parce qu'on le trompait. Et la plupart de ceux qui l'abusaient étaient abusés comme lui.

Une filière d'erreurs aboutissant à un abîme!

Il a cependant bien fallu que quelqu'un mentit, sachant que cela lui rapportait de mentir.

Ce Guillaume qui a refusé mon épée!

"L'Empereur doit se rendre de sa personne," m'a-t-il fait dire.

Teuton!

François Ier écrivait à sa mère, après Pavie :

"Tout est perdu, for l'honneur!"

Et il s'en allait, le front haut, gagner sa prison de Pizzighitone. . . .

Moi. . . .

J'aurais peut-être dû mourir à Sedan, moi!

Napoléon Ier a voulu mourir après Waterloo.

Mais il n'est pas mort.

A quoi bon se faire tuer? On ne vous en sait pas gré. Au contraire, on se moque de vous! . . . Tandis que vivants. . . .

Il a bien fini, Saint-Arnaud! luttant jusqu'au bout, adressant, avant de s'éteindre, de touchants adieux à l'armée.

On a dit qu'il avait joué la comédie, dans sa jeunesse.

Tout sert.

En tout cas, c'était une intelligence, et je ne doute pas que si je l'avais eu sous la main, à la place de Lebeuf. . . —et qu'il eût pu se tenir encore à cheval. . . —je n'eusse pas eu besoin de suivre, personnellement, la campagne. —Premier point, et le plus important!

Même dans une situation analogue, après une bataille décisive perdue par mes armées, quelle différence pour moi si j'étais resté à Paris! . . .

Ils ont, sans pudeur, décrété la dissection publique de ce qu'ils intitulent *Mes papiers et ma Correspondance*; il leur manquait, dans le but de me rendre odieux, d'attribuer à l'Impératrice des sentiments de haine et de mépris contre moi.

"L'ex-Impératrice, disent leurs journaux, a refusé de rejoindre Napoléon III à Wilhelmshoe. Elle ne veut plus voir l'homme qui a perdu la France et le trône de son fils. . ."

Bonne Eugénie! Si ces lignes mensongères sont tombées sous ses yeux, combien a dû souffrir son âme!

Elle, m'accuser! . . . Elle refuser de me rejoindre dans ma prison!

Oh! je le sais bien, moi, que si on lui permettait d'accourir ici avec notre fils, elle n'hésiterait pas une seconde.

Il y a une douzaine d'années, nous étions, elle et moi, dans un théâtre du boulevard, le *Cirque Impérial*, je crois. On donnait la première représentation d'une grande pièce militaire, — *l'Histoire d'un Drapeau*, je me souviens du titre, — d'un auteur du terroir très-en vogue: M. Dennery. — Je l'ai fait chevalier, puis officier de la Légion d'Honneur; il faut encourager toutes les lettres.

Comme un des personnages, représentant un général du premier empire, venait, près de marcher à la tête de ses troupes contre l'ennemi, de débiter une tirade patriotique qui avait provoqué d'unanimes applaudissements, — on n'avait pas encore démonsté Napoléon Ier et sa gloire, en ce temps; — l'Impératrice, me montrant son visage mouillé de larmes, me dit tout bas :

"On va se moquer de moi! Une impératrice qui pleure au théâtre! . . ."

— Laisse, laisse, ma chère, répliquai-je en souriant; lorsqu'on évoque sous ses yeux le souvenir d'une des grandes pages de la France, une impératrice française est en droit de pleurer de joie et d'orgueil devant tous!"

NOMS DES DÉLÉGUÉS À LA CONVENTION DES CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS.

La Convention se composait de quarante délégués, MM. A. Paré, représentant la Société St. Jean-Baptiste, et H. I. Lord, l'Institut Canadien, de Biddeford, Maine; A. Moussette et Fred Houde, Société St. Jean-Baptiste de St. Albans; L. Benoit, S. St. J. B. de Manchester, N. H.; E. Lucier, S. St. J. B. de Nashua, N. H.; E. Bellefeuille et L. Marion, S. St. J. B. de Haverhill, Mass.; P. St. Cyr, P paroisse de Concord, N. H.; Ferd. Gagnon la même et en même temps délégué honoraire de la S. St. J. B. de Haverhill; L. Boudreau, S. St. J. B. de Marlborough, Mass.; A. Jacques et L. Loiseleur, Société St. Jean-Baptiste de Fitchburg, Mass.; L. P. Paquette, J. Marchessault et C. Paquette, S. St. J. B., Dr. N. Jacques, P. Langlois et A. Lesage, P paroisse de Worcester; A. Lataille et J. B. Casavant, St. St. J. B., J. Jacques et L. V. Lamoureux, P paroisse de Southbridge, Mass.; J. D. Lapierre et Dr. Z. Rousseau, S. St. J. B. de Springfield, Mass.; E. Peltier, S. St. J. B. de Woonsocket, R. I.; H. T. St. Onge, S. St. J. B. de Danielsonville, Conn.; F. Moreau, S. St. J. B., Chs. Moussette, P paroisse de Brooklyn, N. Y.; Dr. Leprohon et Geo. Batchelor, S. St. J. B. de la ville de New York; A. F. Rouleau, S. St. J. B. de Troy, N. Y.; F. Fontaine, République Canadienne de Glen's Falls, N. Y.; J. LeBeuf, S. St. J. B. de Cohoes, N. Y.; et délégué honoraire de la S. St. J. B. de Haverhill, Mass.; O. Faucher, A. Martin, et J. Thériac, S. St. J. B. de Millbury, Mass.; E. N. Lacroix, S. St. J. B. de Détroit, Mich.; L. Bengley, S. St. J. B. de Chicago, Ill.; A. Chatel, S. St. J. B. de Northampton, Mass.

Les officiers en office étaient :

MM. Chs. Moussette, Président.

E. Peltier, Vice-Président.

Geo. Batchelor, Secrétaire-Arch.

F. Boucher (ville de New-York), Trésorier (absent).

H. I. Lord, Sec.-Correspondant.

E. N. Lacroix et J. Marchessault, Membres Adjoints.

MEURTRE A ST. PHILIPPE.

Le comté de Laprairie était mis en émoi il y a quelques jours par le récit d'un meurtre commis à St. Philippe. Le meurtrier était Octave Pinsonneault, cultivateur, et la victime Joseph Paradis, propriétaire de moulin, deux hommes bien connus.

Paradis était un homme généralement estimé; doux et affable, d'une sobriété reconnue, et qui n'a jamais cherché querelle à personne; il était âgé de cinquante-cinq ans, il laisse quatre enfants: trois garçons et une fille. L'un est avocat à Saint-Jean d'Iberville, le second est instituteur à St. Constant, le troisième est aux États-Unis, sa fille demeurait avec lui.

La déposition de Césaire Dupuis, donné devant le Coroner, fera connaître à nos lecteurs les détails de ce meurtre.

Césaire Dupuis, épouse de Antoine Flarette, dépose et dit :

Mon mari tient une auberge dans le rang "La Tortue."

Octave Pinsonneault était chez nous hier après-midi, le vingt-huitième jour du mois de septembre courant.

Dans le cours de l'après-midi, il a pris quatre verres de boisson forte.

Entre quatre et cinq heures, il se trouvait sous l'influence des liqueurs alcooliques.

Vers cinq heures, le défunt, Joseph Paradis, est entré chez nous. En entrant, Octave Pinsonneault lui a présenté la main en disant : "Viens prendre un coup."

Le défunt a répondu : "Je n'en ai pas besoin. Après avoir échangé quelques paroles, j'ai entendu dire au défunt : Je vais prendre un coup pour te faire plaisir."

J'ai vu ma petite fille mettre la carafe sur le comptoir. Je ne puis pas dire la quantité de boisson qu'ils ont prise.

Il se mirent à parler ensuite d'un procès qu'ils avaient eu ensemble, Pinsonneault dit au défunt : "Tu m'a volé toi et Barbeau," et le défunt dit ensuite : "Fais attention à tes paroles, je ne suis pas un voleur."

Pinsonneault dit ensuite : "Je ne dis pas que tu es un voleur, mais tu m'as volé."

Le défunt lui a alors dit : "Si tu veux absolument te disputer avec moi, je préfère, pour couper court, me retirer."

Pinsonneault le saisit alors par les revers de son habit, et le défunt se voyant terrassé, s'écria alors : "Lâchez-moi donc, je ne veux pas me chicaner."

Le défunt se mit alors en défense, ils se saisirent et tombèrent sur le sol : Pinsonneault se trouva d'abord dessous; il dit alors : "Lâche moi donc, Paradis," le défunt lui répondit : Je te lâcherai, Pinsonneault, mais à condition que tu ne me feras pas de mal : "ne me touche pas."

Le défunt lui dit : "Je ne veux pas te faire de mal; lâche-moi, je t'épargnerai."

Au moment où Pinsonneault et le défunt étaient à terre, je suis entrée quelques secondes dans ma cuisine : revenue à la bar je vis le défunt alors dessous.

Pinsonneault dit ensuite au défunt : "Lâche-moi donc, Paradis." Le défunt répondit : Oui, je vais te lâcher, mais ne me fais pas de mal; m'accable pas de coups; je lui dis : "Lâchez-le donc, mon Dieu, il est mort." Je suis entrée de nouveau dans ma cuisine et, revenant dans la salle, j'ai vu Pinsonneault frapper encore le défunt des deux côtés à la tête.

Pinsonneault se dirigea ensuite du côté de la porte; il y resta quelques secondes et rentra dans la chambre.

Il souleva le défunt par-dessous les bras, et je lui répétais encore "Laissez-le donc, grand Dieu, vous voyez bien que ce n'est plus qu'un cadavre." Malgré mon avertissement, Pinsonneault continua à le soulever, ressortit ensuite, puis après être revenu, il me dit : "Arrangez-vous avec."

Au bout d'un quart d'heure, Pinsonneault rentra en disant : "Vous savez bien que c'est lui qui m'a insulté;" il me répéta les mêmes paroles avant de quitter ma maison.

Je n'ai rien vu dans les mains de Pinsonneault et je crois qu'il n'avait rien lorsqu'il a frappé le défunt.

J'ai vu du sang sur la figure du défunt, et j'ai vu également ce matin des traces de sang sur le plancher.

Ma fille, Césaire, n'a pas assisté à toutes les phases de la dispute; elle entra et sortait.

Je suis de nouveau retournée dans ma cuisine et en revenant j'ai vu le défunt et Pinsonneault.

J'ai prié ma mère d'aller chercher quelqu'un disant : "Pinsonneault est après tuer M. Paradis!"

J'ai vu le défunt Joseph Paradis, étendu sur le plancher de la bar.

Lorsque la dispute a commencé, Pinsonneault avait avec lui un petit garçon âgé d'environ treize ans, que je ne connais pas, et qui est sorti durant la bataille. Le petit garçon disait : "Mais lâchez-le, lâchez-le, je vous en prie, M. Paradis."

Pendant toute la durée de l'enquête, Pinsonneault a montré un flegme étonnant, sa dernière parole lorsqu'il a quitté la maison de Paradis pour prendre le chemin de la prison de Montréal, escorté des deux connétables, a été de demander une pipe de tabac.

Son procès a été remis au prochain terme de la cour criminelle. C'est M. Chapleau qui le défend. Nous avons emprunté au *Lays* plusieurs des détails qui précèdent.

MEURTRE A TROIS-RIVIERES.

Hier soir, à Trois-Rivières, un M. Bordeleau, de la paroisse St. Stanislas, passait, en compagnie de son frère dans une des principales rues de la ville, en revenant du Palais de Justice, lorsqu'un individu caché dans une porte cochère, lui tira à bout portant un coup de pistolet dans la tête.

M. Bordeleau s'est affaibli de sentiment sur le trottoir. On désespère de ses jours.

On ne connaît pas le nom du meurtrier et encore moins le mobile de son acte.

La police est à la recherche de l'auteur du crime.

LES FOUS DES ROIS DE FRANCE. (Suite.)

Voir les numéros 35 et 36.

Brusquet avait très-plaisamment imposé à ces chevaux les noms des *benéfices, offices, charges et dignités*, qui font courir la poste à tant de personnes : il louait chaque cheval au prix fixe de vingt sols; mais il en exigeait vingt-cinq de tous les voyageurs qui ne justifiaient pas de leur qualité de Français.

Les revenus de la poste ne lui suffisaient pas : il visitait les grands seigneurs de la cour et les ambassadeurs étrangers, pour en escroquer quelques bons brins, car il élit très-savant en ce métier d'escroquer; dès qu'il apercevait, dans la chambre de ces seigneurs, quelque beau vase d'argent qu'il désirait s'approprier, il feignait d'avoir été insulté par un des assistants, il proférait des imprécations effroyables, tirait son épée, frappait d'estoc et de taille sur les meubles, et s'emparait de la pièce d'argenterie à la faveur du tumulte qu'il avait fait naître à l'improviste. Il possédait beaucoup de grosse vaisselle, qui ne lui avait pas coûté davantage.

Henri II faisait un cas particulier de Brusquet, qui savait le secret d'être toujours *plavant, sans être ennuyeux*, et qui, pour cela, ne répétait jamais une même chose, raconte Guillaume Boucher. "Il est vrai que, si vous eussiez vu Brusquet et oui parler, vous l'eussiez pris pour un bouffon; mais, en ses actions et en ses discours, vous l'eussiez pris pour un homme bien avisé." En effet, il avait coutume de parler au roi, en le tutoyant, par familiarité; à la vie le gaulois, dit le père Garasse, après lui avoir fait la grimace.

Brusquet, qui était plus sage que ceux qu'il divertissait en qualité de bouffon, lançait des boutades pleines de sel et d'à-propos; ce qui a fait dire à Tabourot, que "les apophthegmes d'icelui, s'ils étaient par écrit, surmonteraient en gaillardise de beaucoup ceux qui ont été colligés par les Latins."

Voici plusieurs de ces *pophtegmes*, les plus décents, à comparer avec les calembours de M. de Bièvre.